

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU

OBJET :

PROJET  
D'AGGLOMERATION  
N°4 :

VALIDATION DU  
PROJET DE LISTE  
DES MESURES

N° BU2020-16

Séance du 13 novembre 2020

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 16  
Nombre de délégués  
Présents : 15  
Pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt, le treize novembre, à dix heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni au siège d'Annemasse Agglomération, sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,  
Convocation du : 6 novembre 2020

Secrétaire de séance : Gabriel DOUBLET

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Vincent SCATTOLIN –  
M. Gabriel DOUBLET – M. Marin GAILLARD –  
Mme Chrystelle BEURRIER – Mme Catherine BRUN –  
M. Benjamin VIBERT – M. Jean-Claude GEORGET –  
Mme Carole VINCENT – M. Sébastien JAVOGUES –  
M. Stéphane VALLI – Mme Nadine PERINET – M. Philippe  
MONET – M. Pierre-Jean CRASTES – Mme Aurélie  
CHARILLON

• Délégués excusés :

M. Christophe ARMINJON

VALIDATION DU PROJET DE LISTE DES MESURES

Le travail d'élaboration du Projet d'agglomération de 4ème génération du Grand Genève a débuté suite à la décision de l'Assemblée du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) du Grand Genève du 15 novembre 2018.

Le 13 octobre 2020, plus de 80 élus français et suisses du Grand Genève se sont réunis pour travailler sur les enjeux et la cohérence des mesures (projets d'investissements et actions) par Périmètres d'Aménagement Coordonné d'Agglomération (PACA). Ce Comité de pilotage interPACA a travaillé en deux temps :

- 1- Un temps en plénière visant à présenter les enjeux du Projet d'agglomération 4, suivi d'un temps de questions – réponses
- 2- Un temps en atelier (format PACA) visant à l'appropriation par les élus des éléments du PA4 à l'échelle des PACAs, ainsi que des mesures qui seront présentées au PA4.

Après 18 mois de préparation, le Projet d'agglomération 4 entre de sa phase de finalisation (novembre-février), avant adoption définitive et dépôt du dossier de candidature auprès de la Confédération suisse en juin 2021.

Dès le mois de décembre prochain, le processus d'adoption du Projet d'agglomération 4 sera ainsi engagé dans les instances des partenaires français et suisses du GLCT Grand Genève.

L'Assemblée du GLCT Grand Genève du 19 novembre 2020 est donc amenée à se déterminer sur la liste des mesures (projets d'investissement) présentées auprès de la Confédération suisse au titre du Projet d'agglomération 4. Cette première liste permettra d'établir les mesures sollicitant un cofinancement auprès de la Confédération.

D'ici la fin du premier trimestre 2021, les maîtres d'ouvrage seront invités à délibérer sur les mesures qu'elles portent. De même, le Pôle métropolitain prendra une délibération portant engagement sur la liste des mesures liées à la période 2024-2027 (mesures « A », sollicitant un cofinancement et « Ae », assumées entièrement par les partenaires locaux) et à la période 2028-2031 (mesure « B » et « Be ») du Projet d'agglomération.

En matière de mobilité, pour la période 2024-2027, une liste non définitive est donc soumise à l'Assemblée du GLCT pour première validation. Sur la base de cette liste, un second travail de priorisation sera à nouveau réalisé.

A ce jour, pour les maîtres d'ouvrage français pour la période 2024-2027 :

- 5 mesures sont considérées comme éligibles pour un montant total de 113.2 MCHF :
  - o 2 tramways transfrontaliers - Tram Genève (interface multimodale P47)-Ferney-Voltaire (mesure 32-1-7), Tram Genève- Annemasse phase 2 (mesure 36-1-11),
  - o 1 pôle d'échange multimodal - PEM Marignier (mesure 15-93),
  - o 1 Bus à Haut Niveau de Service en rabattement sur une gare du Léman Express - Annemasse –Cranves-Sales – Bonne (mesure 36-1-21)
  - o 1 mesure d'accessibilité/ franchissement sous-terrain voie ferrée – Gare du Léman Express Thonon-les-Bains (37-12)
- + 8 mesures Modes doux dans le « paquet de mesures modes doux » (rabattement aux gares, connexion entre centralités) pour un montant total de 18.1 MCHF.

Tous les territoires du Pôle métropolitain ont l'intention de déposer une demande de cofinancement au titre du PA4 pour la période 2024-2027 pour un montant total de 131.3 MCHF ; soit 24% du montant total (selon la liste établie au 19 octobre).

	Montant des mesures A4	Répartition du volume financier	Nombre de mesures A4	Nombre mesures Paquets	Nombre de mesures total	Répartition du nombre de mesures
FR (dont 1 TR)	131.3 MCHF	24%	5	8	13	27%
VD	46.3 MCHF	9%	2	1	3	6%
GE (dont 1 TR)	364.9 MCHF	67%	18	14	32	67%
<b>Total</b>	<b>542.5 MCHF</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>

**Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **PREND ACTE** des documents provisoires relatifs au Projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération et notamment de la liste, ci-annexée, des mesures présentées par les maîtres d'ouvrage français sollicitant les crédits de la Confédération suisse, éligibles au titre du PA4 ;
- **POURSUIT** le travail de soutien et de sélection des mesures à inscrire au Projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération en vue de l'adoption définitive du programme, qui sera déposé en juin 2021 auprès de la Confédération suisse.
- **PRÉPARE** la validation de cette liste des mesures pour le prochain Comité Syndical ;
- **REGRETTE** que le projet de BHNS RD 1005 Sciez-Genève ne puisse pas candidater à une demande de financement auprès de la Confédération suisse au titre de la 4<sup>ème</sup> génération de Projet d'agglomération ;

- **SOUHAITE** que tout soit mis en œuvre pour trouver une solution de cofinancement suisse pour le projet, notamment dans le cadre du mécanisme de financement transfrontalier franco-genevois aujourd'hui en débat ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à porter cette délibération dans les instances du GLCT Gand Genève.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 19/11/20

Publié ou notifié le 19/11/20

Le Président,  
Christian DUPESSEY

